

Certificat d'aptitude professionnelle

Peintre

Applicateur de Revêtements

Epreuve EP1 (Ecrit)

ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de l'épreuve : 3 h

Coefficient : 4

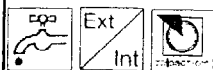
Dossier ressources

Ce dossier comprend 3 documents :

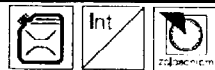
.Page de garde	page 1 / 4
.Extrait de fiches techniques	page 2 / 4
.Extrait de fiche de données de sécurité white spirit	page 3 / 4
.Extrait de fiche de données de sécurité Z laque	page 4 / 4

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2004 Epreuve	Code EP 1	Forme Ecrit	Durée 3 h	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE Dossier ressources	Coefficient	4
								Feuille	1 / 4

EXTRAIT DE FICHES TECHNIQUES :



NIGATEX



Z SATIN



**Peinture acrylique polyvalente
Garnissant, séchage rapide, sans odeur
Aspect lisse mat**

**Peinture alkyde thixotropique
Garnissant, opacité, facilité d'emploi
Aspect satiné tendu**

DESTINATION	Travaux courants de ravalement et de décoration intérieure de locaux d'habitation et de service En cas d'exposition sévère ou sur fonds difficiles, préférer les produits ZOLPAN MAT ou ZOLPACRYL Peut être utilisé comme sous-couche isolante sur fonds alcalins
SUPPORTS	* Tous supports traditionnels du bâtiment, convenablement préparés et éventuellement imprimés * Anciennes peintures en bon état
Séchage (20°C, 65 % HR)	Sec : 30 mn Redoublable : 2 heures <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide</i>
Rendement moyen Classification AFNOR NF T36-005	Environ 6 m ² /L la couche, selon nature et état de surface du support Famille I, Classe 7 a2b2
MISE en ŒUVRE	Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur
PRÉPARATION des FONDS	Les fonds doivent être secs, sains, cohérents et propres à l'application La nature des travaux préparatoires sera fonction de la classe de finition désirée (DTU 59.1). Dans tous les cas, ils devront permettre d'éliminer toute trace de saleté ainsi que les parties friables, écaillantes, peu adhérentes. * Élimination des microorganismes : FONGIMOUSSE PLUS * Ragréage, rebouchage, enduisage : ENDUIZOL (ext.) ; FILLEX, CILD PÂTE ou POUDRE (Int.) si nécessaire * Application directe sur anciennes peintures adhérentes (matage des surfaces), ciment et dérivés, PVC rigide, métaux non ferreux et après impression type : MAOPRIMER, ZOLPRIMER ou MAOLINE sur plâtres douteux et fonds poreux ou mal fixés ZOLMÉTAL PAH ou PGL sur métaux ferreux ZOLPALITH sur béton cellulaire SWEDAFIX sur fonds poreux ou mal fixés
APPLICATION DU PRODUIT	
Nombre de couches	2 couches croisées régulières Travailler grassement et égaliser sans tirer
Matériel	Brosse, rouleau poils longs, pistolet
Dilution	5 à 10 % d'EAU en première couche sur supports nus ou en application mécanisée
Nettoyage du matériel	EAU, immédiatement après usage
RECOMMANDATIONS	* Conditions d'application : - par température ambiante et de support supérieure à 5°C (précautions si T > 35°C) - par temps sec et à l'abri du vent violent et du rayonnement direct du soleil * Renforcement possible de la protection fongicide, dans les régions à haut risque de développement, par ajout d'ADDITIF FONGICIDE Spécial Phase Aqueuse
HYGIÈNE et SÉCURITÉ	Consulter : * l'étiquette informative de sécurité sur l'emballage * la Fiche de Données de Sécurité : - MINITEL : 08.36.05.10.12 - code ZOLPAN (n° vert gratuit) - INTERNET : www.zolpan.fr (rubrique Offre Commerciale)

DESTINATION	Protection et décoration intérieure de locaux d'habitation et de service, en travaux neufs et d'entretien
SUPPORTS	Tous supports traditionnels du bâtiment, convenablement préparés et éventuellement imprimés Anciennes peintures en bon état
Séchage (20°C, 65 % HR)	Hors poussière : 1 heure Sec : 4 heures Redoublable : 24 heures <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide</i>
Rendement moyen Classification AFNOR NF T36-005	12 à 14 m ² /L la couche, selon nature et état de surface du support. Famille I classe 4a
MISE en ŒUVRE	Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur
PRÉPARATION des FONDS	Les fonds doivent être secs, sains, cohérents et propres à l'application La nature des travaux préparatoires sera fonction de la classe de finition désirée (DTU 59.1). Dans tous les cas, ils devront permettre d'éliminer toute trace de saleté ainsi que les parties friables, écaillantes, peu adhérentes. * Béton et dérivés : ratissage / enduisage CILD et application directe ou sur impression selon nature des travaux (MAOPRIMER, ZOLPRIMER,...) Ne pas appliquer en direct sur maçonneries neuves ou fonds alcalins. Isoler préalablement par une sous-couche aqueuse type ONDINE * Plâtres et dérivés : impression type MAOPRIMER, ZOLPRIMER, MAOLINE,... * Bois et dérivés : application directe ou impression + enduit à laquer (en intérieur) selon nature des travaux * Métaux : primaire type ZOLMÉTAL PAH ou PGL (ferreux) ou SCU (non ferreux) * Anciennes peintures adhérentes : application directe après matage des surfaces
APPLICATION du PRODUIT	
Nombre de couches	2 couches généralement, en rénovation ou sur fonds imprimés
Matériel	Brosse, rouleau poils courts, pneumatiques, pistolet
Dilution	Produit prêt à l'emploi
Nettoyage du matériel	Jusqu'à 5 % de WHITE SPIRIT selon porosité des fonds ou en application mécanisée WHITE SPIRIT, immédiatement après usage
HYGIÈNE et SÉCURITÉ	Consulter : * l'étiquette informative de sécurité sur l'emballage * la Fiche de Données de Sécurité : - MINITEL : 08.36.05.10.12 - code ZOLPAN (n° vert gratuit) - INTERNET : www.zolpan.fr (rubrique Offre Commerciale)

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de revêtements	SESSION 2004	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE Dossier ressources	Coefficient	4
			Epreuve	EP 1	Ecrite	3 h		Feuille	2 / 4

EXTRAIT FICHE DE DONNEES DE SECURITE DU WHITE SPIRIT

Fiche de données de sécurité PROLABO
selon la Directive Européenne 91/155/CEE

3. Identification des dangers

Peut provoquer le cancer. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

4. Premiers secours

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.
En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau durant au moins 10 minutes, en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologiste. En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais. Le cas échéant, pratiquer la respiration artificielle.
En cas d'ingestion : faire boire beaucoup d'eau, ne pas tenter de faire vomir (danger d'inhalation !). Pas de lait Pas d'huiles digestives. Pas de lavage d'estomac. Consulter un médecin. huile de paraffine (3 ml/kg). Charbon actif

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Récupérer avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb(R), le Rhonasec(R).

7. Manipulation et stockage

* Manipulation:
Pas d'autres exigences.

* Stockage:
Stocker le récipient hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé, à l'écart des sources d'ignition, à température ambiante (+15 à +25°C). Prendre des mesures contre l'accumulation de charges électrostatiques.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites autorisées MAK (RFA): Essence : Cf Liste des concentrations maximales autorisées sur le lieu de travail - substances particulières/essences.

* Equipement de protection individuelle:
Protection respiratoire: nécessaire en cas d'apparition de vapeurs; Filtre A (selon DIN 3181) pour gaz et vapeurs de composés organiques à point d'ébullition supérieur à 65°C
Protection des mains: nécessaire
Protection des yeux: nécessaire
Mesures d'hygiène industrielle:
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains et le visage après le travail.

11. Informations toxicologiques

* Toxicité aiguë:
Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

* Autres informations toxicologiques

Un risque de tératogénèse n'est pas à craindre lorsque la concentration maximale sur le lieu de travail est respectée. En cas de contact avec la peau : irritation.
En cas de contact avec les yeux : irritation. En cas de résorption de grandes quantités : céphalées, vertige, excitation, spasmes, des troubles cardio-vasculaires.

12. Informations écologiques

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol !

15. Informations réglementaires

* Etiquetage selon les Directives CE

Symbole(s): T
Type de danger(s) : Toxique
Phrase(s)-R: 45-65
Phrase(s)-S: 53-45
Peut provoquer le cancer. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Numéro CE: 232-443-2

* Réglementations Françaises

16. Autres informations

* Motif de la révision:

Modification(s) de l'étiquetage.
Date de mise à jour: 15.05.1997 Annule l'édition du: 04.07.1996

(R) : MARQUE DEPOSEE

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas son utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de revêtements	SESSION 2004	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE Dossier ressources	Coefficient	4
			Epreuve	EP 1	Ecrit	3 h		Feuille	3 / 4

EXTRAIT FICHE DE DONNEES DE SECURITE Z LAQUE

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

*** Manipulation :**

Manipuler dans des zones bien ventilées.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.
Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

*** Prévention des incendies :**

Eviter l'accumulation des charges électrostatiques avec des branchements sur la terre.
La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Porter des chaussures et des vêtements antistatiques et réaliser les sols en matériau conducteur.
Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé
Garder les emballages solidement fermés et les éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues.
Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Ne pas fumer.
Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

*** Equipements et procédures recommandés :**

Pour la protection individuelle, voir § 8.
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
Eviter l'inhalation des vapeurs

*** Equipements et procédures interdits :**

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

*** Stockage :**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur, et de la lumière solaire directe.
Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

*** Mesures d'ordre technique :**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable.
Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

*** Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 2098-174-99 et ND 2114-176-99:**

Substance de cette catégorie inconnue.

*** Valeurs limites d'exposition selon 2000/39/CE et 98/24/CE:**

Substance de cette catégorie inconnue.

*** Equipements de protection respiratoire :**

Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

*** Protection des mains :**

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
A cause des solvants présents le type de gants conseillé est le caoutchouc néoprène ou le caoutchouc nitrile.

*** Protection des yeux et du visage :**

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

*** Protection de la peau :**

Pour plus de détails voir §11 de la FDS - Informations toxicologiques

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Se conformer à la réglementation de la protection des eaux.
Les déchets et les emballages usagés doivent être traités dans des centres spécialisés.

*** Déchets:**

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

*** Emballages souillés:**

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient
Remettre à un éliminateur agréé.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de revêtements		Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE Dossier ressources	Coefficient	4
			Epreuve	EP 1	Ecrité	3 h		Feuille	4 / 4